



NMVS Formation
Notre métier, Votre sécurité

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux A.I.P.R (Encadrant)

Objectifs

Connaitre la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
Savoir préparer des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes.
Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

Public visé :

Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR encadrant.

Prérequis :

Compréhension orale et écrit du Français

Couts pédagogiques :

Sur devis

Durée :

7 heures dont 1 heure d'examen

Méthodes

pédagogiques :

Exposés étayés par des diaporamas ou des études de cas.
Questions réponses, partage d'expériences.

Formateur :

1 formateur expérimenté

Lieu de la formation :

En entreprise si possibilité d'effectuer le cours théorique

Possibilité d'effectuer dans les locaux « NMVS » ou de louer une salle de formation à proximité de l'entreprise

Participants :

De 2 à 10 apprenants
En inter ou intra

Programme :

CONTEXTE ET REGLEMENTATION

Présentation et objectifs de la formation.
Contexte et enjeux de la réglementation.
L'analyse des statistiques d'accidentologie.
Les obligations des différents acteurs.
Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
Les différents principes généraux de prévention selon tes types de travaux.
Les sanctions applicables.
Pourquoi une AIPR ?

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

Les documents nécessaires sur un chantier.
Les piquetages et marquages au sol.
Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
Le guide technique : présentation et mode d'emploi.
Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

Reconnaitre les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
Les différentes classes de plan.
Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX

Les cas d'obligations de présence des exploitants.
Les moyens de protection collective et individuelle.
Anticiper des situations potentiellement dangereuses.
Les règles pour les branchements.
Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
L'obligation de récolement.

EN CAS D'ANOMALIES

Mesures à respecter en cas d'accrochage.
La règle des 4A.
Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Evaluation :

Evaluation à partir d'un QCM sur la plateforme du MEEM.
Une attestation de formation sera remise
Support pédagogique remis au stagiaire.
Recyclage : tous les 5ans maximum

Matériel :

Un vidéo projecteur et des tablettes numériques pour le QCM

NMVS accueille des personnes en situation de handicap, nous tenir informé pour l'organisation de la prestation

Contact :

NMVS Formation - 18 allée des Tanneurs - Parc du Bief - 01600 TREVOUX
Tél. : 06.40.28.53.09 - Fax : 09.55.47.07.06 - e-mail : nmvs.formation@gmail.com
SARL au capital de 5000 - N° Siret : 82977892700014 - N° TVA Intra. : FR88 829778927 - Code NAF : 8559A